

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission Permanente réunie le 09/02/2021

Heure de début de séance : 17h30

Heure de fin de séance : 18h00

| | | |
|----------------------|---------------------|----------------------|
| Président de séance | M. Olivier CASTEL | Chef d'établissement |
| Secrétaire de séance | Mme Christine DAVID | Proviseure-adjointe |

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance :
9 membres présents.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Projet de répartition de la Dotation Horaire Globale (DHG 2021-22)
4. Point sur la situation sanitaire et les mesures en lien

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

1. Mme DAVID Christine, Proviseure-adjointe est nommée secrétaire de séance
2. L'ordre du jour est présenté et adopté à l'unanimité.
3. M le Proviseur présente la proposition de répartition de la dotation horaire globale 2021-22.

Une modification de la répartition a été effectuée par rapport au projet présenté au CA du 2 février 2021 : l'augmentation de deux heures supplémentaires en lettres et en mathématiques

Un représentant enseignant revient sur le vote au CA du 2 février 2021 en expliquant que le vote contre des enseignants était destiné à envoyer un message au Rectorat pour une augmentation globale de la dotation du Lycée. Il reconnaît le travail de concertation mis en œuvre par le Proviseur.

4. M le Proviseur présente le nouveau protocole sanitaire communiqué le 8.02.21.

La fermeture d'une classe devra s'effectuer si un élève est cas contact d'un parent ou membre de sa famille porteur du variant sud-africain ou brésilien. Il en est de même si un élève est positif à un variant.

La séance est levée à 18h00.

La secrétaire de séance :
Mme Christine DAVID



Le Chef d'établissement
M CASTEL Olivier

